

## UN LICENCIEMENT ? NON, UNE COMMEDIA DELL'ARTE !

Au terme d'un courrier de cinq pages truffé d'un nombre invraisemblable de griefs ou bien anciens ou invoqués sans plus de détails, à commencer par la date à laquelle ils seraient survenus, Madame V..., salariée de la boutique depuis cinq ans, vient d'être licenciée avec effet immédiat après plusieurs semaines de mise à pied à titre conservatoire.

Comme le démontrent aisément les échanges internes à la société en sa possession, c'est une véritable cabale qui a été mise en place à son encontre pour ourdir son départ de l'entreprise, sans doute parce qu'elle commence à coûter trop cher.

En effet, après avoir refusé une rupture conventionnelle imposée et au terme de son arrêt maladie consécutif à cette tentative de vicier son consentement, elle a été placée à son retour dans l'entreprise en mise à pied pendant les fêtes avant d'être convoquée ce mois-ci à une parodie d'entretien préalable au licenciement.

La société italienne Brunello Cucinelli, dont le fondateur est présenté comme un " *entrepreneur humaniste* ", a beau déclarer sur son site internet que les valeurs qui font son identité sont la dignité, la courtoisie et l'harmonie, ce qui précède montre qu'il n'en est rien : mieux, c'est sa réputation qui est désormais en jeu.

Lésée mais combative, la salariée, avec l'aide de notre syndicat, est bien décidée à faire valoir ses droits en dénonçant, tant devant la justice que dans les médias, le harcèlement moral dont elle a fait l'objet ainsi que ses différents protagonistes.

**La direction du Bon Marché est interpellée sur cette situation d'autant que nous reviendrons tant que de besoin tant que justice n'aura pas été faite !**